

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **30 AVRIL 2026**

Délibération n° 2026-04-51

Objet de la Délibération :

Budget Primitif 2026

Budget du camping municipal

« Les Ecrins »

Présidence de M. Rémi ROUX

Maire de L'Argentière-La Bessée

19 membres en exercice dont :

**1 absent et représenté : Sébastien FERRUS
MACHADO qui donne procuration à Rémi
ROUX**

**18 présents : Rémi ROUX, Benjamin
SÉMIOND, Marie-Laure MARFOURE, Marie
GUIMBERT, Michel LAPALUS, Céline
BLANCHET, Françoise BRUNET, Denis
FRASSIN, Cédric MIGLIACCIO, Marion
NICOLAS, Stéphanie PERSICOT, Alice
PRUD'HOMME, Loïc RICHARD, Jean-Pierre
RIPPERT, Alain SANCHEZ, Grégory TARDY,
Laurent THOUVENOT, Sylvia VIGNE**

Soit 19 votants

Secrétaire : Françoise BRUNET

Date de convocation :

23 AVRIL 2026

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le Budget Primitif 2026 du camping municipal « Les Écrins ».

Monsieur le Maire expose la balance générale qui se présente comme suit :

CAMPING	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	55 183.36 €	55 183.36 €
Investissement	62 733.15 €	62 733.15 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité (19 voix pour) :

- Approuvent le Budget Primitif 2026 du camping municipal « Les Écrins »,
- Décident de voter le présent budget 2026 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations d'équipement pour la section d'investissement.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIERÈRE-LA BESSÉE, LE 30 AVRIL 2026.

**Le Maire,
Rémi ROUX**